



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
30 juillet 2013
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2013

9-13 septembre 2013, New York

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

Prolongations de programmes de pays

Note de l'Administratrice

Résumé

La présente note contient des informations sur la prolongation du programme de pays de la République arabe syrienne et de celui du Timor-Leste. Les demandes de première prolongation d'un an des programmes de pays sont approuvées par l'Administratrice et présentées au Conseil d'administration pour information. Les demandes de deuxième prolongation d'un an, de prolongation de deux ans et de prolongation exceptionnelle sont soumises au Conseil pour approbation.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de la première prolongation d'un an du programme de pays du Timor-Leste, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, comme indiqué dans le tableau 1.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver à titre exceptionnel la troisième prolongation d'un an du programme de pays de la République arabe syrienne, du 1^{er} janvier au décembre 2014, comme indiqué dans le tableau 2.



Annexe

Tableau 1
Prolongations de programmes de pays approuvées par l'Administratrice depuis juin 2013, présentées au Conseil pour information

| Pays | Période sur laquelle portait à l'origine le descriptif de programme de pays | Nouvelle période de prolongation proposée | Raison et explications | | |
|-------------|---|---|--|-----------------------------|---|
| | | | Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies | Évolution politique du pays | Questions de mise en œuvre et questions diverses |
| Timor Leste | 2009-2013 | 2014 | | | Compte tenu des élections nationales et de la clôture de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) à la fin de 2012, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement timorais ont décidé de prolonger d'un an le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les programmes des organismes des Nations Unies afin qu'il y ait suffisamment de temps disponible pour les évaluations et le dialogue avec les parties prenantes préalables à l'établissement du prochain cycle de programmes. |

Tableau 2
Prolongations de programmes de pays soumises au Conseil pour approbation

| Pays | Période sur laquelle portait à l'origine le descriptif de programme de pays | Période sur laquelle portaient les prolongations déjà approuvées | Nouvelle période de prolongation proposée | Raison et explication | | |
|---------------------------|---|--|---|--|-----------------------------|--|
| | | | | Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies | Évolution politique du pays | Questions de mise en œuvre et questions diverses |
| République arabe syrienne | 2007-2011 | 2012-2013 | 2014 | | | Vu la situation actuelle du pays, il est impératif que le PNUD continue à œuvrer à l'appui de l'aide humanitaire et de l'approvisionnement en moyens de subsistance, d'un relèvement rapide et des activités de coordination |